

**ASSURANCE DE  
LA CONFIRMATION  
DE CRÉDIT  
DOCUMENTAIRE**

**VOUS**

**VOULEZ ÊTRE PAYÉ  
DE VOTRE CONTRAT EXPORT  
PAR CRÉDIT DOCUMENTAIRE  
CONFIRMÉ**

**NOUS**

**POUVONS  
GARANTIR LA BANQUE  
CONFIRMATRICE**

**UNE GARANTIE  
JUSQU'À 100%**



Produit proposé par Bpifrance Assurance Export qui assure, au nom, pour le compte et sous le contrôle de l'État, votre activité export.

Les solutions de Bpifrance Assurance Export peuvent accompagner l'ensemble des établissements de crédit français et étrangers, elles sont proposées indépendamment des solutions de financement que peut proposer Bpifrance.

# VOUS

## Souhaitez obtenir un crédit documentaire irrévocable et confirmé pour le règlement de votre contrat export

### VOTRE PROJET

- Sécuriser le paiement au comptant de votre contrat export
- Entreprise titulaire d'un Pass Export ou part française minimum de 20 %

### VOTRE ENTREPRISE

Entreprise française exportatrice

# NOUS

## Couvrons la banque confirmatrice contre le risque de non paiement par la banque émettrice du crédit documentaire

### CARACTÉRISTIQUES

- **Assiette de la garantie** : créance en principal réglée à l'entreprise, commissions bancaires, intérêts de retard ou dommage dus par la banque émettrice ou qu'elle serait condamnée à payer par l'instance arbitrale ou par décision de justice
- **Faits générateurs de sinistre** :
  - **commercial** (carence ou insolvabilité de la banque émettrice) ;
  - **politique, catastrophique et non-transfert** (moratoire général, survenance hors de France d'une guerre, d'une révolution ou émeute, de catastrophes naturelles, etc.)
- **Quotité garantie** : 95 %
- **Délais constitutifs de sinistre** : maximum 3 mois à compter de la date d'exigibilité de la créance impayée

### ATOUTS

- **Une couverture qui peut être portée de 95 % à 100 %** pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est  $\leq$  à 75 M€
- **Aucun coût pour l'entreprise** :
  - prime de non paiement payable par la banque ;
  - taux (en fonction du pays du débiteur, du statut et de la qualité de la banque émettrice, des faits générateurs de sinistre couverts et de la durée du risque) appliqué au montant du crédit documentaire garanti

Pour contacter Bpifrance de votre région : [bpifrance.fr](https://www.bpifrance.fr)

E-mail : [assurance-export@bpifrance.fr](mailto:assurance-export@bpifrance.fr)